

FOURNITURE D'ENCRE INDÉLÉBILE, D'ENCRE RIGIDE ET D'ISOLOIRS POUR LES ÉLECTIONS AU BURKINA FASO

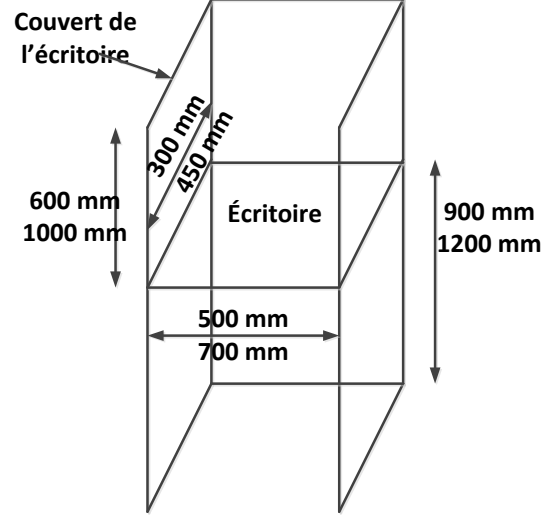
RÉFÉRENCE DE PUBLICATION : ECES/KfW/AO/FO-01/2015

Clarification No 1 – Critères et addendum aux spécifications techniques des isoloirs

Date : 26 octobre 2015

Cette clarification entre en vigueur à la date de sa transmission.

N°	Demandes de renseignement de soumissionnaires	Réponses du Pouvoir Adjudicateur
1	Je vous contacte afin d'avoir plus de précision sur les isoloirs. En effet, nous n'avons aucune précision sur la taille souhaitée (techniquement la longueur, la largeur, la hauteur, etc).	Les dimensions de l'isoloir autonome à un électeur sont telles reprises dans le diagramme ci-dessous. Pour chaque dimension un intervalle est indiqué donnant les dimensions minimale et maximale autorisées. Les éléments garantissant la stabilité de l'isoloir sont obligatoires. Chaque fournisseur pourra retenir les éléments qu'il juge appropriés. La confidentialité du vote est assurée par trois (3) couverts de l'écritoire.

		 Hauteur minimale = 1500mm Hauteur maximale = 2200mm Largeur minimale = 500mm Largeur maximale = 700mm Profondeur minimale = 300mm Profondeur maximale = 450mm Hauteur minimale du Couvert de l'écritoire = 600mm Hauteur maximale du Couvert de l'écritoire = 1000mm
2	Il y a tout de même des préoccupations : elle s'inquiète, s'il n'y a pas une distorsion de la concurrence dans le dossier. Notamment au point 3.a de l'avis de marché qui stipule que « Le soumissionnaire doit avoir délivré des fournitures électorales d'encre indélébile et d'isoliers, dans les trois dernières années, dans le	Le Pouvoir Adjudicateur tient à rappeler qu'il s'agit d'un appel d'offres public international. Il n'est pas local. Dans ce contexte, toute analyse de la concurrence locale est impertinente. Par ailleurs, conformément aux Règles pour l'Attribution des

	cadre d'au moins un contrat d'un budget d'au moins 1.000.000 EUR (Un million d'Euros), dans la fourniture d'encre indélébile et/ou d'isoloirs qui ont été exécutés durant la période suivante : 07/10/2012 au 07/10/2015. ». En effet, la dernière partie de la phrase est trop précise dans l'indication des fournitures et ne généralise pas dans le domaine et semble favoriser d'éventuels concurrents, dans la mesure où notre connaissance où marché local indique déjà qu'un de nos concurrents possède ce critère. - nonobstant cela, est-ce que deux sociétés ayant chacune un contrat de 455950 euros, une expérience et une capacité financière suffisante dans le domaine des matériels et fournitures électoraux peuvent-elles soumissionner dans cet appel d'offres dans le cadre d'un groupement ?	Marchés de Fournitures, de Travaux et de Services associés dans le cadre de la Coopération financière avec les pays partenaires (incluses dans le DAO), les critères sont établis de manière à s'assurer que les soumissionnaires seront en mesure d'accomplir convenablement les fournitures qui leurs sont demandées. Cela inclut sans se limiter à : • L'expérience dans la réalisation de projets similaires • La capacité économique et financière Ces critères ont été établis pour assurer une concurrence loyale propre à sauvegarder l'égalité des chances de tous les soumissionnaires et à garantir la sélection de l'offre la plus avantageuse tenant compte des impératifs du processus électoral au Burkina Faso. Ces Règles sont complétées par le guide pratique de l'Union européenne (PRAG) tel que mentionné au point 22 de l'Avis de Marché. Le PRAG stipule au point 2.4.11.1.1 énonçant les principes généraux que la pertinence de l'expérience devrait être avantagée, sur le plan technique ou dans des environnements équivalents. C'est exactement ce qui est recherché à travers le critère mentionné. Il demeure proportionné au regard du montant du marché. En ce qui concerne votre dernière préoccupation, il convient de vous rappeler qu'en application du guide pratique de l'Union européenne (PRAG) lorsqu'il répond à une demande de renseignement de la part d'un soumissionnaire, le pouvoir adjudicateur ne peut émettre aucun avis préalable quant à l'évaluation des offres.
3	Nous avons besoin des précisions sur la taille des isoloirs et aussi sur le design, cela afin de pouvoir avoir des échantillons à temps pour la clôture de l'appel d'offre	Voir la réponse N° 1.
4	Je venais solliciter les renseignements par rapport à un groupement si chacun des deux entités doivent fournir les mêmes pièces, la caution, et la garantie de bonne?	La notion de groupement (consortium) est reprise dans plusieurs points de la base juridique du présent appel d'offres. Veuillez consulter les Règles pour l'Attribution des Marchés de Fournitures,

	voir les différents conditions pour un groupement? Et aussi pour le règlement en cas de groupement?	de Travaux et de Services associés dans le cadre de la Coopération financière avec les pays partenaires (incluses dans le DAO), notamment le point 4.03 et l'annexe portant sur la déclaration d'engagement. Le formulaire de soumission précise que les offres soumises par un consortium (soit un groupement permanent doté d'un statut juridique, soit un groupement informel créé aux fins d'un appel d'offres spécifique) doivent respecter les instructions applicables au chef de file du consortium et à ses partenaires. Notez que Chaque entité juridique identifiée au point 1 du formulaire de soumission, y compris chaque membre du groupement de soumissionnaires en cas de consortium, doit soumettre une déclaration signée utilisant le format spécifié dans le formulaire de soumission. Veuillez consulter les instructions aux soumissionnaires aux points 11, 18 et 21. Veuillez consulter l'Avis de Marché au point 16. En application du guide pratique de l'Union européenne (PRAG), dans le cadre des procédures de passation de marchés de services et de fournitures, les critères de sélection s'appliquent au consortium dans son ensemble. Si le projet auquel il est fait référence a été mis en œuvre par un consortium, la proportion de ce projet mise en œuvre par le candidat ou le soumissionnaire doit apparaître clairement au vu des pièces justificatives.
--	--	--

Les soumissionnaires sont priés d'utiliser l'Annexe II+III telle que modifiée par la détermination de la conception (design) et des dimensions des isoairs. Prière de trouver en pièce jointe, l'annexe II+III modifiée.